

VIVRE A LABEAUME

Association pour le développement harmonieux de Labeaume et la protection de son site (Association loi de 1901)

Association agréée dans le domaine de la protection de la nature, de l'environnement et de l'amélioration du cadre de vie
par les arrêtés préfectoraux n° 95-827 du 21.08.1995

Association locale d'usagers agréée au titre de la loi SRU par arrêté préfectoral n° 2002-184-7 du 30.07.2002

COMPTE-RENDU DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE DU MARDI 14 AOÛT 2012

A 18 heures, dans la salle communale "Le Récatadou", la séance est ouverte.

Un quorum de 65 adhérents présents et de 25 adhérents représentés sur 131 adhérents à jour de leur cotisation ayant été constaté, l'assemblée peut délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- 1 - Accueil d'associations amies: Frapna, Païolive
- 2 - Approbation du procès verbal de l'assemblée générale du 13 août 2011.
- 3 - Rapport d'activités 2011/2012: présentation, débat, quitus au Président et au CA
 - Chemins communaux
 - Rivière, assainissement, station d'épuration
 - Autres actions: gaz de schistes, paysage, urbanisme
 - Information: site internet et bulletins
 - Culture: legs Hanna Ben Dov
- 4 - Comptes 2011/2012: Présentation, débat, quitus au trésorier
- 5 - Programme d'activités 2012/2013
 - Rivière et Syndicat de rivières (SRBD)
 - Assainissement/ Service Public d'Assainissement non Collectif (SPANC) /Station d'épuration (STEP)
 - Chemins communaux et ruraux
 - Circulation/stationnement
 - Urbanisme et développement
 - Culture et information
- 6 - Budget 2012/2013: Présentation et vote.
- 7 - Conseil d'administration: remplacement de deux administrateurs.
- 8 - Questions diverses

Claude GUARY accueille et remercie les participants et rappelle en ouvrant la séance le souvenir de nos amies récemment disparues Josette JANDARD, membre fondateur et secrétaire de l'association, et Jacqueline FELIX, très ancienne adhérente et épouse de l'un de nos animateurs.

Il précise que seuls les adhérents à jour de leur cotisation pourront prendre la parole au cours des discussions sur des questions appelant un vote.

Paul CHEMETOV est désigné comme président de séance. Tatiana SEVENIER et Virginie SUMPFF sont désignées comme scrutateurs des votes.

La présentation de diapositives qui a servi de support à l'animation de la séance sera mise en ligne avec une copie du présent compte rendu sur notre site Internet.

Point 1: Accueil d'association amies:

Paul CHEMETOV accueille Jean Pierre BOUDEAU, vice président de la FRAPNA et Jean François HOLTTHOF, secrétaire de PAIOLIVE, deux associations dont nous sommes membres, qui se félicitent d'être présents à notre A.G et évoquent rapidement l'activité de ces deux associations.

Point 2: Approbation du compte rendu de la précédente assemblée générale

Le compte-rendu de l'Assemblée Générale du 13 août 2011, mis en ligne et adressé aux adhérents le 31 octobre 2011, et mis ce jour à la disposition des présents sur le bureau de l'assemblée n'a fait l'objet d'aucune observation.. Claude GUARY signale la modification d'une erreur (omission de la réélection d'O. Soulas et D.Rochette) qui a été corrigée. Le compte rendu est adopté à l'unanimité, à mains levées, après proposition de vote à bulletins secrets, non retenue.

Point 3: Rapport d'activités 2011/2012

Le rapport d'activités est présenté par Claude GUARY, relayé par Olivier SOULAS concernant les actions sur la rivière, Daniel ROCHETTE pour les problèmes du SEBA, la station d'épuration, et la participation aux travaux du syndicat Beaume Drobie, Jacques ALLARD pour les questions financières, Michèle VINCENT pour la Culture.

3.1 Les chemins communaux

Rappel du problème des Voies Communales (V.C) 1 et 3 : (Récatadou et Bois Saint Martin) qui ont fait l'objet de projets de modifications dans des conditions non réglementaires et d'une enquête publique « hors normes » en aout 2010.

Un recours a donc été adressé par VAL au Tribunal Administratif (T.A) le 22 février 2011 et accepté le 18 avril. La commune a pris une délibération pour désigner un avocat en juillet 2011.

Nous avons relancé le T.A en septembre 2011 et mars 2012 et reçu des réponses d'attente). Nous avons Consulté un avocat en mai 2011, novembre 2011 puis avril 2012 (et avons pris un engagement d'honoraires de 2000 euros, dès lors que nous aurions reçu un mémoire en réponse de la commune, que nous attendons toujours.

Cependant la commune a délibéré le 16 avril 2012, en ignorant tout du recours déposé, pour engager les cessions (DCM affichée le 15 juillet) en ignorance totale (ou en mépris?) de la procédure en cours. La nouvelle délibération fait mention d'un montage financier qui aggrave l'irrégularité financière, et introduit une condition suspensive de fourniture d'une estimation de participation par les propriétaires, alors que l'essentiel des travaux est réalisé, sur la base de laquelle les échanges fonciers pourraient se faire.

L'assemblée générale est interrogée sur les positions à prendre: laisser passer et risquer une réalisation des cession avant jugement du T.A? Attaquer la DCM? Demander une suspension par référé de la DCM?

A évoquer en toute priorité dans le programme 2012/2013 (point 4.2 de l'ordre du jour).

3.2 Rivière, assainissement, station d'épuration, travaux ...

Collaboration avec Syndicat Beaume Drobie :

Élection de VAL au comité de pilotage du dossier de contrat de bassin, au titre de la représentation « usagers », commissions qualité et quantité (5 réunions au total)

Participation à la commission départementale de l'eau (2 réunions) : sévérité et permanence de la crise (problèmes d'étiage, difficultés des arbitrages entre les différents usagers...inquiétude sur les évolutions biologiques, etc.

Le problème des plages aménagées n'est pas réglé dans le projet de Schéma d'Aménagement et de Gestion des Eaux (SAGE) de l'Ardèche récemment approuvé. Il nous faudra certainement augmenter notre mobilisation sur ce sujet (voir article dans le dernier bulletin) notamment dans le secteur de Peyroche.

Nettoyage de la rivière

Conditions difficiles de déroulement de l'édition du samedi 24 septembre 2011

30 participants

Aide des Argonautes, et de Dolmens et patrimoine

Mais peu d'eau. Plus de marche sur les galets que de canoë..

Beaucoup de dégâts dans le secteur de Peyroche: la question d'un entretien systématique et régulier se pose.

Ne faudrait-il pas organiser une participation des campings du secteur, et/ou de la guinguette ? Elargir le périmètre et le niveau de réflexion à l'ensemble du secteur de la confluence Beaume Ardèche ???

La station d'épuration

Toute l'année, dans un débat difficile avec le SEBA (la commune s'abritant derrière le délégataire...) VAL a maintenu sa position : la station actuelle est de toute façon dépassée. La capacité nécessaire à court terme est de 800 équivalents Habitants (éqH) au lieu des 250 actuels, en référence à la circulaire européenne Eaux et Résiduaires Urbaines (ERU) de 2006!

Le Syndicat des Eaux du Bassin de l'Ardèche (SEBA) a reconnu en janvier dernier la réalité des problèmes de fonctionnement et aurait engagé en juin (!) une étude sur deux hypothèses d'équipement futur:

*Envoi des effluents vers la STEP de Ruoms

*Nouvelle station à lits de roseaux plantés en rive droite de rivière.

Nous avons saisi tous les intervenants –jusqu'au nouveau ministre de l'environnement- pour être associé à cette étude. Nous insistons sur l'absence de réponse des services concernés, sur l'aggravation de la situation depuis

notre précédent courrier et sur le fait que l'étude préliminaire lancée par le SEBA l'a été sans concertation et sur des bases non conformes à la législation

Par ailleurs, il n'y a eu aucune suite sur les travaux du Beal et du moulin du Sablas malgré notre intervention auprès du médiateur de la République en janvier dernier...Le SEBA a reconnu le maintien de la convention d'occupation précaire et paie son loyer (malgré les dénégations de la Commune qui accusait le propriétaire de tout bloquer!).

3.3 Autres actions

Gaz de schistes

Nous participons depuis janvier 2011 -quoique d'assez loin- au collectif 07 Stop aux gaz de schistes.

Malgré l'annulation des permis concernant notre secteur (Montélimar et Villeneuve de Berg), les risques de retour en arrière demeurent :

En effet on assiste à la structuration du lobby pétrolier et gazier, devant une certaine Indécision des pouvoirs publics, qui se traduit notamment par les recours de Total et Schuepbach contre l'annulation des permis. On signale aussi la recrudescence des demandes d'exploration, le dépôt de nouveaux permis dans des secteurs voisins : plaine d'Alès...

Il nous faut donc maintenir la pression, en parler, manifester, notamment en vue des échéances prochaines sur la transition énergétique...

Pour tous renseignements, voir le site du collectif 07: «collectif@stopaugazdeschiste07.org».

Publicité et paysages

Nous sommes intervenus auprès de la mairie et puis de la Communauté de Communes (CdC) sur le démarrage de zone sauvage de dépôts route des défilés (réclamation de 2009 relayée en 2010 par la FRAPNA, et suivie enfin d'effet par la commune en 2011. Il faut persévérer!!

Paysage

Nous sommes en train de lancer des réclamations avec l'aide de la FRAPNA auprès des maires des communes de Laurac (décharge sauvage de gravas dans un virage de la route de descente vers Rosières) et de St Alban Auriolles (présence maintenue depuis très longtemps d'un dépôt sauvage de carcasses de voitures en bord de rivière dans un site inscrit)

Nous devons être très attentifs à l'exemplarité de tels phénomènes, qui ont vite fait de se répandre, avec parallèlement la déclinaison du thème «vous n'avez rien dit dans tel cas...»

Lutte contre la publicité et l'affichage sauvage

Claude Guary rappelle les actions lancées avec Paysages de France dès juin 2011, puis le 20 octobre 2011(CD 104) et le 30 avril 2012(CD 579) et plus récemment sur le site classé du pont d'Arc.

Sur Labeaume, notre action de juin 2011 avait bien anticipé et accompagné les efforts de la commune, mais la situation se dégrade à nouveau (tête du Pont de Ruoms). Nous allons participer à de nouvelles actions de relevés d'infractions qui seront déposées en préfecture: l'administration serait décidée à faire appliquer la réglementation (amendes et astreintes).Merci de nous signaler toutes les irrégularités...vous pouvez notamment Aller sur le site «Paysagesdefrance.org» et voir dans son Guide «Kivoitou» les réglementations applicables!

Nous recommandons donc de consulter et d'utiliser le site FRAPNA «Sentinelles de l'environnement» et ne pas hésiter à alerter immédiatement FRAPNA, PdeF et VAL dès que vous percevez la moindre menace (dépôt sauvage, carcasses de voitures, affichage abusif etc. C'est un travail nécessaire, salubre et citoyen, qui permettra de maintenir la qualité de nos paysages!!

Suivi des autorisations d'urbanisme

La pression de l'urbanisation se maintient, à un rythme un peu plus calme.

Sur un an (juillet 2011/juin 2012) nous avons noté des autorisations pour :

7 maisons individuelles neuves

3 réhabilitations extension de maisons existantes

1 Équipement public en réhabilitation et extension (maison de Labeaume) 280 m²

1 Piscine paysagée (nouveau...)

En cours d'instruction et/ou de discussion

Une demande de transformation réhabilitation du camping à Peyroche (zone inondable PPRI)

Une opération groupée de 12 logements individuels à Peyroche (il semble y avoir un problème de division du sol..)

Un hangar pour animaux au Devès (bergerie)

9 projets de maisons individuelles neuves (Loubatière, Ranc de Vidal (pb. de division du sol), les Lauzières etc..)

3.4 Information et diffusion

Site Internet

Nous avons fêté en juillet le 5^{ème} anniversaire de notre site. Remerciements à Suzanne.

Vous êtes toujours plus nombreux à le consulter (plus 60000 visiteurs depuis la création, entre juin 2011 et juin 2012), plus de 15000 visites l'an passé.

Nouvelles rubriques: poésie (le printemps du poème), festival du cinéma de Ruoms ...

Création de liens avec les sites Frapna ,Collectif Gaz de schistes 07, Classement UNESCO Grotte Chauvet, données communales INSEE .

Venez discuter avec nous sur «www.vivre-a-labeaume.org».

Bulletins

Nos questions sont toujours un peu les mêmes. Cette année nous n'avons édité que deux bulletins, chacun à 400 exemplaires

N° 31 (automne hiver) distribué en décembre et principalement consacré au contrat de rivière et à la menace de l'ambroisie.

N° 32 (été) distribué début en août et fortement consacré à la station d'épuration, à l'eau et à la rivière.

Nous ne manquons pas de sujets de préoccupations, mais toujours de rédacteurs...!!

Qui serait prêt à animer des rubriques «Boîte à idées» ou «courrier des lecteurs»?

Vote sur le point 3

Après cette présentation, le président en appelle aux questions et observations. Une courte discussion intervient :J.Zaina souhaite une position plus ouverte sur les aménagements de plage et les services à apporter aux touristes (toilettes, parkings...) notamment dans le secteur de Peyroche. Sa position est relayée par O.Soulas qui a constaté un tas d'immondices et verre près de la plage de Peyroche et pense qu'une gestion de l'aménagement de ce secteur est prioritaire.

A l'issue de cette discussion, après mise aux voix, et en l'absence de demande de vote à bulletins secrets, le rapport d'activités est approuvé à l'unanimité et quitus est donné au Président et au Conseil d'Administration pour leur activité.

Point 4: Comptes 2011/2012: présentation, débat, quitus au trésorier

Le trésorier , Jacques ALLARD, présente alors le compte d'exploitation 2011/2012 ainsi que la situation bancaire et patrimoniale , dont la véracité a été vérifiée par notre auditeur Guy JANDARD, et qui sont résumées dans les deux tableaux ci-dessous:

4.1 Compte d'exploitation 2011/2012

Débits	€ TTC	Crédits	€ TTC
Cotisations Frapna, PdF, Collectif 07 GdS	234.00	Adhésions (131)	2.052.00
Denrées pour Confitures	309.90	Participations confitures	557.00
Denrées pour Repas AG	685.60	Participations repas	1.260.00
Réunions et réceptions	158.30		
Assurance RC	159.41	Don divers	78.00
Nettoyage rivière	350.09	Participation Dolmens et Patrimoine sur rivière	50.00
Dons pour actions aux associations partenaires	150.00		
Rallye Suisse	53.08		
Bulletins N°30 et 31	524.80		
Fournitures de bureau,photocopies, frais postaux	388.21		
Informatique Internet	78.50		
Total dépenses	3.091.89	Total produits	3.997.00
Résultat excédentaire	905.11		

4.2 Situation financière et Rapprochements bancaires

Livret A association crédit agricole N° 55876 Compte courant crédit agricole N° 60050

Solde relevé au 31 juillet 2011: 3658.75
Solde relevé au 31 juillet 2012 : 3745.17

Solde relevé au 31 juillet 2011: 866. 22
Solde relevé au 31 juillet 2012: 1771.33

Écart : 76.42 (produits financiers)

Écart : 905.11

Écart total :981.53

Solde total :5516.50

Valorisation du stock au 31/07/2012
Confitures (2.5 et 3 euros) Stock total : 472

Actif net au 31/07/2012 : 5988,50

Sur proposition du président de séance, l'approbation des comptes est mise aux voix, à mains levées, après proposition de vote à bulletins secrets non retenue. Les comptes sont approuvés à l'unanimité et quitus est donné au trésorier pour la période 2011/2012.

Point 5: Programme d'activités 2012/2013

5.1 La rivière:

Actions sur le syndicat de rivières (SRBD):

Poursuivre notre participation active au comité de pilotage de l'étude de contrat de rivière, aux différentes commissions ainsi qu'aux travaux de la conférence départementale de l'eau

Intervenir sur les points qui sont pour nous les plus sensibles ou les mieux connus : blocages fonciers, stations d'épuration, zones inondables, qualité des eaux, plages aménagées

Poursuivre les contacts avec le SAGE et l'Agence de bassin pour être associés aux réflexions à plus grande échelle

Rencontrer les autres usagers et notamment les agriculteurs pour rechercher des positions communes.

Le rallye canoë nettoyage de la rivière (4^{ème} édition)

Les principes restent les mêmes. Le tracé est légèrement modifié.

L'objectif est de sensibiliser les habitants de la commune à la nécessité de préserver notre rivière, d'organiser une journée de nettoyage des berges de la Beume et de faire participer les jeunes labeaumoises à une journée d'activités de plein air encadrée par les associations, une descente de la rivière en canoë de Rosières à Peyroche, avec des arrêts sur toutes les plages accessibles pour ramasser les détritiques. Nous fabriquerons à cette occasion deux cartes pédagogiques (nature et aménagement) qui seront réutilisées à d'autres occasions. 670 euros. Participations de principe acquises de la part de la mairie, des associations labeaumoises et du SRBD (subvention de 200 euros).

La manifestation devrait avoir lieu le samedi 15 septembre (modifiable au 29/09 voire au printemps en cas de sécheresse ou d'intempéries).Le nombre de participants sera limité à 60 personnes pour des raisons de sécurité

5.2 L'assainissement et la STEP:

Poursuivre nos interventions auprès du ministère, de la commune, du SEBA, des autres collectivités et administrations pour participer à la définition de la solution de remplacement de la station actuelle la mieux adaptée en terme de coût d'investissement, coût de fonctionnement et délai de réalisation. Faire préciser les conditions d'extension et de raccordement du réseau public d'assainissement en fonction des deux hypothèses.

Accompagner ensuite la réalisation de la solution définie qui pour nous devrait être une nouvelle station d'épuration écologique en rive droite de la Beume.

Préciser le débat sur l'assainissement non collectif (SPANC): solutions techniques, coûts, administration...

Pousser l'étude du schéma général d'assainissement et en analyser les conséquences sur l'évolution à long terme du PLU.

Enquêter sur les conditions d'alimentation en eau sur la commune: coupures, pertes, pression, travaux, etc.

Se rapprocher des usagers et des associations spécialisées pour mieux connaître les éléments d'évolution du prix de l'eau et les conditions de gestion à long terme (concession/gestion directe/fermage intéressé)

5.3 Chemins communaux et ruraux

Nous allons très certainement devoir lancer un recours sur la délibération du 16 avril, amiable ou contentieux ainsi qu'une demande de référé suspension si nous n'avons pas d'élément nouveau au 15 septembre. Nous assurerons le suivi de la procédure au Tribunal administratif.

Nous allons poursuivre l'analyse de la délibération du 27 juin 2012 sur les déclassements des chemins communaux en chemins ruraux, et les conséquences.

Nous nous proposons toujours d'étudier ou faire étudier des «circulations douces» destinés à la promenade piétonne ou cycliste, ou à l'accès à la rivière pour offrir une alternative à l'automobile.

Nous souhaiterions également travailler sur les conventions public/ privé pour maintenir l'ouverture des chemins ruraux et d'exploitation; le même problème se pose pour les plages (Cf. problème Vallon Pont d'Arc), soutenir les efforts faits par les collectivités (chemins de grande randonnée à la C de C, balisages et topo guides...)et identifier et faire connaître des solutions exemplaires dans la région ou à l'étranger.

5.4 Circulation / stationnement

Nous avons noté cette année avec intérêt un commencement de mise en place des solutions que nous préconisons depuis dix ans dans de nombreuses lettres et articles, et notamment la «fermeture» du CD au niveau de la route de Chapias pour diminuer la pression et le stationnement sur le CD 245. Nous nous en réjouissons et avons perçu une amélioration certaine.

Il faudrait continuer à insister sur deux axes de réflexion et de travail:

1- La vitesse et la sécurité sur les deux grands axes gérés par le département et la C de C, dont la forte augmentation de nuisances a été signalée par tous les riverains ces dernières années

Parmi les solutions à examiner et à proposer : évolution des contraintes statutaires, contrôle renforcé de la vitesse, mise en place de limitations, regroupement des sorties particulières, zone 30, ralentisseurs, interventions de police, notamment l'été, etc...

2- La maîtrise du stationnement au chef-lieu et dans ses environs: inutile de décliner à nouveau le problème et toutes ses conséquences.... Nous avons effectué des relevés le 8 août après midi: 340 voitures au chef lieu, 150 sur le CD 245 (partie basse), 50 au Récatadou...et pourtant des dizaines de places libres dans les parkings payants!!

Solutions à proposer: un seul point de contrôle au niveau du cimetière, banalisation et généralisation des parkings payants (gratuité garantie par badge pour les locaux), pénalisation réelle des contrevenants, navettes, information en amont etc...)

5.5 Urbanisme et développement

Nous nous proposons de maintenir le suivi réglementaire local, d'intervenir (Peyroche et Ranc de Vidal) sur les problèmes de division foncière non réglementaires, de réfléchir plus précisément le statut de notre commune au sein de la CdC des Gorges de l'Ardèche...

Nous devrions également militer pour la mise en place d'un Schéma de Cohérence Territoriale (SCOT) au niveau du pays de l'Ardèche méridionale et réfléchir à nos positions sur le développement durable, la croissance maîtrisée, etc. en vue des évolutions futures... car le débat va forcément se développer.

5.6 Culture et information

Nous émettons à nouveau l'idée d'une exposition de photos à l'été 2013, ouverte à tous, à partir d'un thème porteur de nos objectifs (par exemple thème de l'eau)...mais il faudrait qu'un(e) «commissaire» se propose

Pour animer la mise en place pour règlement, l'organisation, la thématique etc...

A la suite de la réponse de la mairie à notre courrier concernant le legs Ben Dov, nous pourrions proposer de prendre en main la conception et la gestion d'une exposition sur Hanna Ben Dov, autour des œuvres restant propriété de la commune. La encore, il faut identifier un(e) animateur (trice)...

Nous restons sur une hypothèse de publication de deux ou trois bulletins d'information : Toussaint, Pâques, fin juillet.

Point 6: Budget 2012/2013

Sur la base de ces différentes activités, le trésorier et le CA ont proposé le budget prévisionnel suivant, pour 2012/2013:

RECETTES

Cotisations adhérents (18 et 30 euros)	2.000
Produits dérivés (confitures)	600
Participations pots et repas	1.000
Subventions sur actions (rivière, expos)	800
Prélèvement sur trésorerie	1.420
TOTAL	5.820

DÉPENSES

Fonctionnement	1600	Cotisations autres associations	300
		Internet et frais postaux	200
		Papeterie, petit matériel	100
		Achats de denrées	800
		Documentation et assistance	200
Actions	4220	Contentieux (hypothèse poursuite)	2.000
		Éditions (3 bulletins N et B)	720
		Participation Nettoyage Rivière	400
		Subventions Autres Associations	100
		Exposition photos / peintures	1.000
TOTAL			5.820

Il convient de rapprocher les 2000 euros de dépenses de contentieux (que nous n'engagerons qu'au dernier moment, si nécessaire, et le prélèvement de sur nos excédents actuel de trésorerie.

Sur proposition du président de séance et après décision de ne pas recourir au vote à bulletins secrets, l'assemblée générale adopte à l'unanimité le budget prévisionnel 2012/2013.

Point 7: Conseil d'administration : remplacement de deux administrateurs

Il s'agit de procéder au remplacement de Josette JANDARD, décédée, de Pierre VERBEURE, démissionnaire pour raisons personnelles, et de Yann CALLOT dont le mandat arrive à échéance et qui se représente. Les candidatures de Yann CALLOT et de Noëlle BOULHOL sont présentées au vote.

En l'absence de demande de vote à bulletins secrets, les deux candidat(e)s sont élu(e)s à main levée à l'unanimité.

Le conseil d'administration se réunira sous dix jours pour désigner en son sein un nouveau bureau.

Point 8 : Questions diverses

Les problèmes de transition énergétique resteront bien sur au premier rang de nos préoccupations : Une intervention de Joseph ZAINA sur la nouvelle étude en cours par EDF énergies nouvelles, en vue d'une éventuelle implantation d'éoliennes sur le plateau (partie Laurac) nous le rappelle d'autant plus que les décisions de ce type se prennent maintenant au niveau des Communautés de Communes, ce qui éloigne encore la décision des usagers. JZ suit le dossier et tient le CA au courant.

Nous poursuivrons bien sur notre participation au collectif Stop aux gaz de schistes.

L'ordre du jour de l'Assemblée Générale étant épuisé, Paul CHEMETOV lève la séance à 20 heures 15 et convie l'ensemble des participants à partager le verre de l'amitié. Le délicieux dîner préparé par nos marmitons habituels sous la conduite de Guy JANDARD a rassemblé près de 60 personnes.